



SOCIÉTÉ MILITAIRE DU CANTON DE GENÈVE

SECTION CANTONALE DE LA
SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

2024



ÉCLAIRAGE 1

Bulletin d'information aux membres

Société fondée en 1825 par le Général G.-H. Dufour

ÉCLAIRAGE

Bulletin indépendant d'information aux membres de la Société militaire du canton de Genève depuis 1947

Période de diffusion:

Mars 2024

Éditions:

4 numéros par an en 2024

Éditeur:

Société militaire du canton de Genève (SMG)

Rédacteur en chef:

Of spéc (cap) Catalina ROTH – c.roth@smg-ge.ch

SOCIÉTÉ MILITAIRE DU CANTON DE GENÈVE (SMG)

Fondée en 1825 par le Général Guillaume Henri Dufour Section cantonale de la Société Suisse des Officiers (SSO)

Président: Col EMG Denis MASTROGIACOMO – d.mastrogiacomo@smg-ge.ch

Vice présidents: Lt col Pierre-Henri HEIZMANN – ph.heizmann@smg-ge.ch

Maj Diego CARRILLO – d.carrillo@smg-ge.ch

Conférences-lunch: Lt col Pierre-Henri HEIZMANN – ph.heizmann@smg-ge.ch - 079 594 36 70

Section de tir: cap Jean-Daniel GERBER – jd.gerber@smg-ge.ch

Section AVIA: Lt Jibril RABET (délégué) – j.rabet@smg-ge.ch

Porte drapeau: Mis à disposition par l'ASSgtn, section genevoise

Courrier: Société militaire de Genève, rue des Granges 5, 1204 Genève – CCP 12-188-7

Local: Rue des Granges 5, 1204 Genève - 022 310 39 45

www.smg-ge.ch

Responsable médias: Maj Harley ANDEREGG – h.anderegg@smg-ge.ch

Gestion membres: Plt Nicolas GODEL – n.godel@smg-ge.ch

SERVICE D'INTERVENTION RAPIDE SA

PLUS DE 40 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA SÉCURITÉ PRIVÉE
AU SERVICE DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES



SIR SA
022 3 644 644
www.sirsa.ch

LA « GRANDE MUETTE » FAIT BEAUCOUP PARLER D'ELLE

Par le col EMG Denis MASTROGIACOMO, Président

Chers membres,

Ces dernières semaines ont été particulièrement animées pour notre Armée et les débats souvent très critiques ou houleux. Et c'est une bonne chose!

Que cela soit le manque de liquidités, la mise hors course temporaire des M-113 ou le message sur l'Armée du Conseil fédéral, il est très sain de mettre clairement en avant les carences dont souffre notre institution depuis des décennies.

En effet:

- Que l'Armée n'ait pas les moyens financiers que la politique lui promet est inacceptable!
- Que nos soldats utilisent des armements ou véhicules qui ont plus de soixante ans et qui deviennent dangereux est inacceptable!
- Qu'après presque trente années de coupes budgétaires, d'aucuns se plaignent que le DDPS soit le seul département qui ne devrait pas faire d'économies dans le cadre du frein budgétaire de la Confédération est inacceptable!

La guerre en Europe n'est plus une vague menace de «traîne-sabres» nostalgiques de la guerre froide. Tous les pays européens augmentent leurs dépenses militaires et se réarment.

Notre parlement avait décidé d'amener les dépenses militaires à 1% du PIB jusqu'en 2030. Pour qu'ensuite le Conseil fédéral repousse cette intention à 2035, créant ainsi un vide financier et

un ralentissement majeur pour la mise à niveau de notre capacité de défense. Les quelques 30 milliards demandés par la Cheffe de département, et soutenus par le Conseil fédéral dans son message du 14 février, indiquent clairement la ligne directrice que notre gouvernement s'est fixée pour sa politique de sécurité et l'orientation stratégique qu'il veut donner à notre Armée.

Le débat est ouvert et il faut espérer que les capacités financières seront assurées à l'avenir. C'est une question de courage politique!

Sur la question du manque de liquidités, vous pourrez lire dans ce bulletin la prise de position de la Société suisse des officiers (SSO) ainsi que les réponses préparées par le Chef de l'Armée aux dix questions critiques les plus souvent posées.

Quant au message sur l'Armée, vous en trouverez tous les détails via ce [lien](#).

Finalement, je vous informe du lancement d'une pétition visant à porter le budget militaire annuel à 1% du PIB d'ici 2030.

Au nom du comité, je vous souhaite une bonne lecture et vous adresse, Chers membres, mes plus cordiales salutations.

POST TENEBRAS LUX

Colonel EMG Denis MASTROGIACOMO
Président

KYOS

Nous aspirons à rendre
l'informatique la plus simple,
la plus adaptée et la plus
sécurisée possible.

Kyos Genève

Ch. Frank-Thomas 32
1208 Genève
Suisse

T. +41 22 566 76 30

www.kyos.ch

IN MEMORIAM

Par le cap Marc-André BASCHY

Décès du cap Jacques Zweigart, It-col Gendarmerie genevoise

Un de nos anciens membres seniors, le cap Jacques Zweigart, nous a quittés le 3 janvier 2024, à l'aube de ses 93 ans.

Né à Grenoble en 1931, il décida d'effectuer son service militaire en Suisse. ER inf à Lausanne en 1955, ESO et EO en 1956, promotion cap en 1966, il commanda la cp EM bat inf 3. Il rejoint ensuite le Corps des gardes fortifications et entre en 1961 dans la Police cantonale genevoise en tant qu'Officier de Gendarmerie (plt). Instructeur, il est blessé grièvement lors d'un exercice d'explosifs. En 1968 il est nommé Commandant de la Gendarmerie (cap), puis major et en 1980 lieutenant-colonel. En 1988 il quittera ses fonctions après 20 ans de commandement. Discret et méthodique, il était reconnu pour son sens de l'organisation. Sous son commandement la Gendarmerie fut modernisée (motorisation, nouveaux matériels).

Les membres de la SMG et son comité expriment leurs sincères condoléances à sa famille.

Décès du cap Pierre-Henri Willi

Le cap Pierre-Henri Willi nous a quittés le 22 janvier 2024 dans sa 62ème année. Il a été accompagné par ses collègues militaires à la cérémonie d'adieu au Centre oecuménique de Meyrin le 1er février 2024.

Très actif dans la commune de Meyrin, il fut Conseiller municipal dès 2022. Il rejoignit le PLR de Meyrin-Cointrin en 2019 dont il reprit la présidence. Il fut également pompier bénévole dans sa

commune. Entrepreneur, il eut une forte personnalité et s'engagea à fond dans ses activités, toujours ouvert à l'innovation.

Les membres de la SMG et son comité expriment leurs sincères condoléances à son épouse et à sa famille.

Décès du col Jean Edouard Wahl

Un de nos membres seniors, le col Jean Edouard Wahl, nous a quittés le 23 décembre 2023 à l'âge de 96 ans.

Artilleur, il fut cdt du gr ob 3 et ensuite cdt du rgt art 1. En tant qu'ingénieur, il fut un des responsables de la construction du barrage du Seujet entre 1992 et 1995. Nombreux furent ensuite les visites documentées par lui-même, ainsi que les articles parus dans la presse spécialisée. Le col Wahl s'engagea activement lors de la création et du fonctionnement de l'institution Aigues-Vertes. Nous le retrouvons également dans la vie associative genevoise, entre autres au sein du Club du Lundi (présidence 1990-1994), au Club alpin suisse («Jeudiste»), du Musée militaire genevois. Lors des Journées de l'Armée, en 1968 il se profila dans la défense spirituelle.

Nous reprenons avec émotion la phrase qui accompagna l'annonce de son décès:

«Il a passé sa vie de père au service du handicap mental et de son pays comme officier supérieur»

Les membres de la SMG et son comité expriment leurs sincères condoléances à sa famille.

PFS

CONSEILS SA

ASSURANCES &
ESTION DE PATRIMOINE

Conseil en Assurances, Prévoyance professionnelle et planification à la retraite

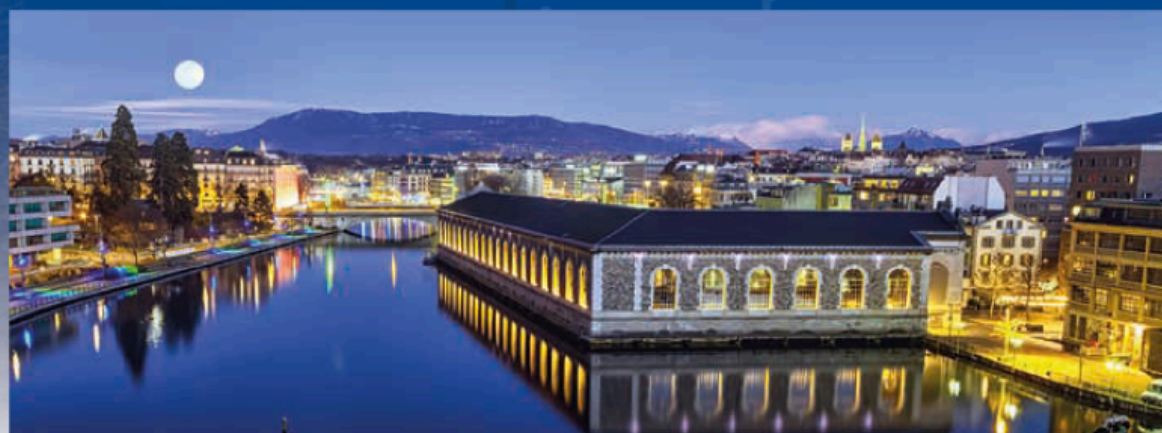
Votre contact :

Philippe Schwarm

T. 022 817 05 05

contact@pfsconseils.ch | www.pfsconseils.ch

Rue de la Synagogue 41, 1204 Genève



DIX QUESTIONS CRITIQUES AU CDA SUR LES FINANCES DE L'ARMÉE

1. Pourquoi l'armée a-t-elle besoin de plus d'argent ?

- La situation sécuritaire en Europe s'aggrave. La force militaire s'impose à nouveau comme un moyen politique. La capacité de défense de la Suisse doit donc être rapidement renforcée.
- Avec les systèmes dont dispose actuellement l'armée, seul un tiers environ des troupes terrestres peut être équipé pour la défense : cela correspond dans les faits à une brigade. Cela ne lui suffit pas pour remplir sa mission dans le cadre de la défense active contre un adversaire moderne.
- Une logistique axée sur la guerre fait défaut.
- L'approvisionnement en munitions est centré sur l'instruction.
- L'armée a besoin d'argent pour renforcer rapidement sa capacité de défense.
- Les menaces ont évolué. L'armée doit développer de nouvelles capacités parallèlement à la modernisation de son équipement ; cela comprend notamment la protection de la population contre les menaces aériennes et cybernétiques.
- La croissance financière plus lente du budget de l'armée à 1% du PIB d'ici 2035, décidée par le Conseil fédéral et le Parlement, reporte la mise en oeuvre de la première étape prévue pour le renforcement de la capacité de défense aux années 2040.

2. Est-ce que l'armée a dépensé plus d'argent que ce qu'elle en avait le droit ?

- Non. Chaque dépense pour un investissement s'appuie sur un crédit d'engagement approuvé par le Parlement.
- L'armée respecte le budget alloué par le Parlement.
- Les crédits d'engagement permettent à l'armée de négocier avec l'industrie et de signer des contrats.
- Les modalités de paiement sont également négociées avec l'industrie. En règle générale, les paiements sont échelonnés sur plusieurs années, en commençant par un acompte, puis par des paiements lors des livraisons par l'industrie.

3. Comment expliquer alors le goulet d'étranglement financier ? Pourquoi existe-t-il plus d'engagements que d'argent disponible ?

- Selon une pratique de longue date, les montants inscrits dans la planification financière pour les acquisitions d'armement sont toujours plus élevés que les obligations contractuelles.
- Cela présente l'avantage que les projets qui, pour une raison ou une autre, sont retardés ou ne sont pas mis en oeuvre, peuvent être remplacés par d'autres acquisitions nécessaires.
- En raison de l'augmentation du budget de l'armée approuvée par le Parlement dans le cadre des programmes d'armement 2022 et 2023, l'excédent d'engagements est par conséquent plus élevé que les années précédentes. Sur les 1,4 milliard d'investissements prévus pour les trois prochaines années afin d'améliorer la capacité de défense, environ 70% ne sont pas encore engagés contractuellement. Il est encore possible de fixer des priorités et, le cas échéant, de les reporter aux années suivantes.
- Au total, les engagements ouverts s'élèvent actuellement à environ 10,7 milliards (contre 11,4 milliards il y a encore un an).
- L'armée paie toutes les factures convenues contractuellement pour cette année et les suivantes, sans qu'il y ait de dépassement du plafond des dépenses.

4. Est-ce que le CdA savait qu'un goulet d'étranglement financier existerait ? Quand en a-t-il informé les commissions de politique de sécurité ?

- En mars 2023, le CdA a informé la Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats des conséquences d'un report de l'augmentation du budget sur le renforcement de la capacité de défense. Le CdA a relevé que l'armée disposerait ainsi d'environ 10 milliards de moins et que la première étape du renforcement de la capacité de défense devrait être reportée d'une législature entière. Il a en outre souligné qu'un retard dans la mise en oeuvre des projets prévus entraînerait inévitablement une augmentation des coûts d'exploitation.
- Après la décision du Conseil fédéral, en janvier 2023, de reporter l'augmentation du budget de l'armée à 1% du PIB d'ici 2035, le plan d'investissement a été revu. Les résultats concrets ont été disponibles à la fin de l'automne 2023.

5. Concernant l'annulation des manifestations : pourquoi ont-elles été annulées ?

- Le commandement de l'armée adopte en janvier de l'année en cours le budget global des « charges de fonctionnement » pour l'année suivante. Les charges de communication et des grandes manifestations en font partie.
- Lors de la réunion du commandement de l'armée du 24 janvier 2024, il s'est avéré que les requêtes étaient plus élevées que le budget disponible. Et ce, malgré les mesures d'économie déjà ordonnées en novembre 2023, par exemple en ce qui concerne les frais et les prestations de conseil.
- Dès lors, le commandement de l'armée a décidé de suivre sa propre stratégie et d'assurer sa mission à travers de nouvelles coupes afin de renforcer la capacité de défense et garantir la disponibilité pour les engagements de l'armée.
- Afin de réduire les coûts et d'être en mesure d'utiliser les troupes et les ressources initialement prévues pour encadrer les manifestations pour le renforcement de la capacité de défense, le commandement de l'armée a décidé d'annuler toutes les manifestations.
- L'annulation de ces manifestations permet d'économiser environ 3,5 millions. A cela s'ajoutent les coûts des heures de vol et du carburant ainsi qu'un grand nombre de jours de service auprès de la troupe qui pourront être utilisés pour renforcer la capacité de défense.

6. Quel est le rapport entre les frais de fonctionnement et le goulet d'étranglement financier avec l'annulation de manifestations ?

- Les manifestations figurent au même poste budgétaire que l'exploitation. L'âge avancé des systèmes, la technologisation grandissante mais aussi le fort renchérissement ont provoqué une nette augmentation des coûts d'exploitation. Pour cette raison, le commandement de l'armée a dû chercher des possibilités d'économiser. Celles-ci ont été trouvées, entre autres, à travers l'annulation des manifestations.
- Dans le cadre de la loi sur les finances, des transferts de budgets peuvent être effectués jusqu'à un certain pourcentage. Un transfert des investissements en faveur de l'exploitation n'a pas été possible en raison du goulet d'étranglement financier. Cela ne sera pas non plus possible dans les années à venir.

- L'armée doit donc envisager un programme d'économie dans l'exploitation et des mises hors service anticipées de systèmes. Ceci afin d'augmenter à temps la capacité de défense en libérant des moyens pour renouveler les systèmes.

7. L'armée n'aurait-elle pas manqué d'argent même si l'augmentation du budget pour l'année 2024 avait été maintenue ?

- Avec l'augmentation initialement décidée d'ici 2030, l'armée aurait disposé d'environ 400 millions de plus en 2024 et il aurait fallu reporter proportionnellement moins d'engagements.

8. Pourquoi a-t-on présenté un programme d'armement 2022 si élevé et un programme d'armement 2023 qui n'était à l'origine pas prévu ?

- L'augmentation de 300 millions du programme d'armement 2022 a été effectuée directement sur mandat du Parlement. La raison était la guerre en Ukraine et l'évolution de la situation en matière de sécurité.
- Le programme d'armement 2023 a été présenté en raison de l'augmentation du budget de l'armée à 1% jusqu'en 2030, décidée par le Parlement. Le message sur l'armée 2023 en fait état.

9. Pour quelles raisons l'armée perdrait-elle les forces terrestres ?

- En raison de l'augmentation financière plus lente, des systèmes des forces terrestres devront être mis hors service avant que de nouveaux systèmes ne puissent être acquis. L'armée perdra ainsi ses forces terrestres, du moins temporairement. La reconstruction des capacités prend en général ensuite une dizaine d'années.
- Dans les années à venir, de nombreux systèmes forces terrestres arriveront à la fin de leur durée d'utilisation, comme l'armée l'a expliqué en détail dans son rapport de base « Avenir des forces terrestres » en 2019. S'il n'est pas possible de financer à temps des acquisitions de remplacement pour l'artillerie et des prolongations d'utilisation pour les chars 87 Leopard, des lacunes capacitaires apparaîtront. En clair, cela signifie que l'armée ne disposera plus d'artillerie dans les années 2020 et de chars de combat opérationnels au début des années 2030. En conséquence, l'armée perdra alors les forces terrestres et ses troupes mécanisées.

10. Est-ce que le commandement de l'armée a fait des fautes?

- Aujourd'hui, le CdA ne peut pas encore exclure complètement ses propres erreurs. Cependant, dans l'état de ses connaissances actuelles, ni les collaborateurs du groupement Défense ni lui-même n'ont enfreint les lois, les directives, les prescriptions internes ou les processus. Le cas échéant, le sujet pourra être examiné dans le cadre d'un audit par le Contrôle fédéral des finances. Si le CdA devait reconnaître une erreur, il l'admettrait et la communiquerait.
- Compte tenu de la dégradation de la situation sécuritaire en Europe, le CdA et le commandement de l'armée continueront à s'engager pour un renforcement rapide de la capacité de défense. Pour cela, il faudra disposer à temps des moyens financiers nécessaires.

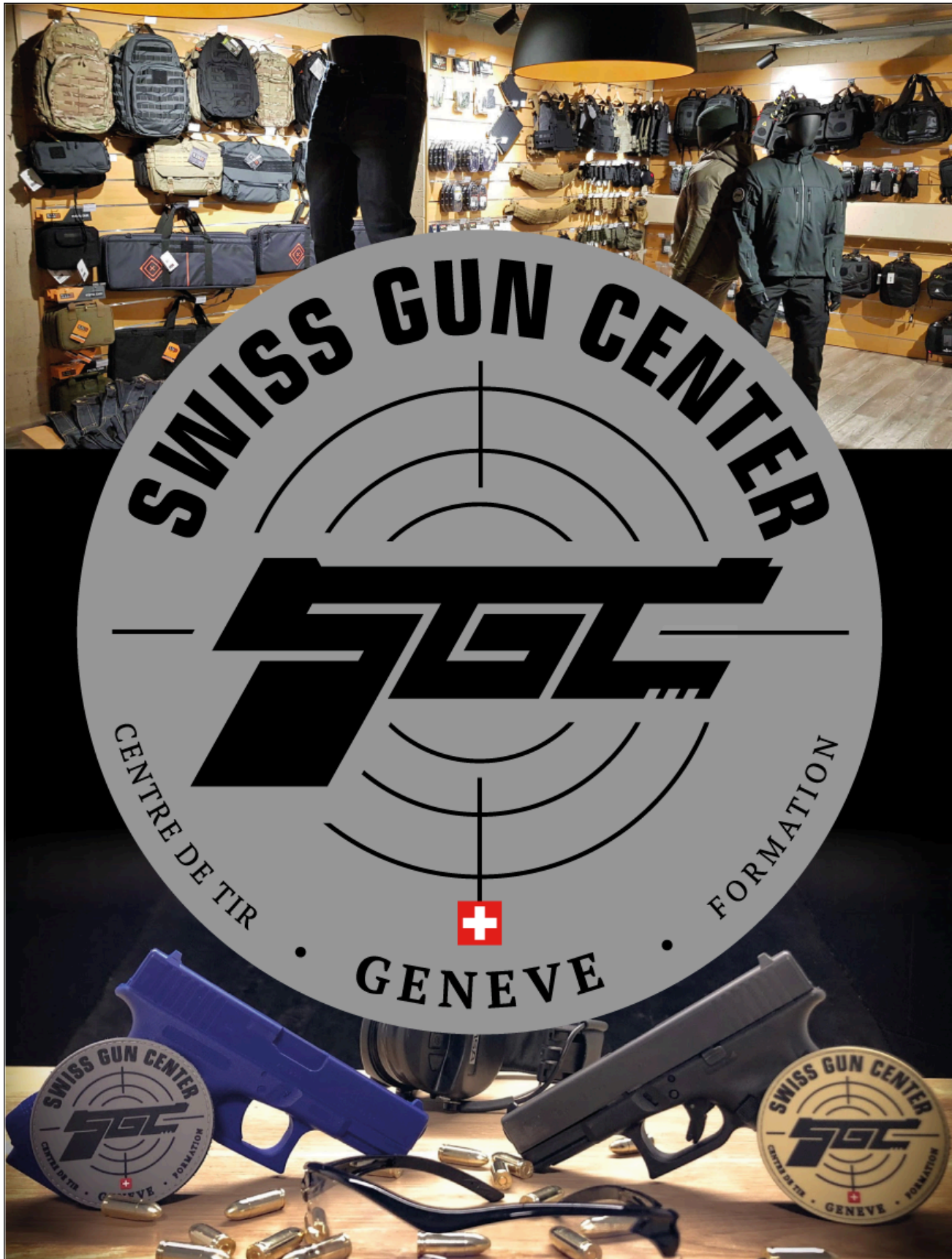
Quelques faits et chiffres:

- Le budget pour l'exploitation de tous les systèmes de l'armée a déjà dû être augmenté d'environ 70 millions au cours des dernières années.
- Selon les estimations de l'armée, l'équipement complet nécessaire coûterait environ 40 milliards. Il faut y ajouter environ 8 à 10 milliards pour les munitions et le stockage des pièces de rechange.

- Depuis 1998, la contribution de l'armée aux économies générales des finances de la Confédération s'est élevée à environ 40 milliards. C'est exactement le montant qui manque pour équiper complètement l'armée.
- Avec les crédits ordinaires prévus, le financement de la première étape de la capacité de défense, d'un montant de 13 milliards, durerait jusqu'à la deuxième moitié des années 2030, et son introduction et sa mise en oeuvre jusqu'au début des années 2040.
- Il n'y a pas eu de solde de crédits depuis 2020, ce qui signifie que la planification financière avec un excédent fait ses preuves.
- Pour la défense, l'armée peut aujourd'hui équiper deux bataillons de chars, un groupe d'artillerie et six bataillons d'infanterie. En comparaison internationale, cela ne correspond même pas à une brigade.

Quelques faits et chiffres:

1. [Renforcer la capacité de défense, 17 août 2023.](#)
2. [Message sur l'armée 2023.](#)
3. [Rapport du Conseil fédéral](#) en réponse aux postulats 23.3000 CPS-E du 12 janvier 2023 et 23.3131 Dittli du 14 mars 2023, 31 janvier 2024.



PRISE DE POSITION DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS (SSO): PETIT UN PAR UN DES FINANCES DE L'ARMÉE

La situation de l'armée est très préoccupante. La querelle sur les finances entraîne une forte polarisation dans tous les camps politiques. A cela s'ajoute le fait que certaines parties prenantes craignent les coûts et s'accommodent donc très bien de cet imbroglio. Nous allons voir ci-après comment l'armée obtient son argent et comment elle peut le dépenser.

La situation de l'armée est extrêmement préoccupante. Elle manque actuellement à la fois de liquidités pour remplir comme prévu toutes ses obligations financières et de perspectives financières viables. Cette situation est désormais connue, même si elle ne semble pas inquiéter tout le monde de la même manière. Ce qui est inexplicable, en revanche, c'est que les milieux bourgeois du Parlement demandent plus d'argent pour l'armée par le biais d'interventions, mais choisissent pour leurs décisions des formats qui, même en cas d'acceptation, ne seraient pas contraignants pour le Conseil fédéral et son budget. La demande d'un pour cent du PIB d'ici 2030 et la motion 22.3374 (Salzmann) auraient certes constitué un « csignal très fort » pour le Conseil fédéral en cas d'acceptation, mais l'argent n'aurait pas afflué plus rapidement pour autant. Si le Parlement était sérieux, il utiliserait les instruments prévus par la loi sur les finances de l'Etat pour la répartition des finances publiques. Il est en effet lié par cette loi, tout comme le Conseil fédéral.

Pour que l'armée puisse investir, le Parlement doit approuver les crédits d'engagement correspondants. Le terme est ambigu, car malgré le terme « crédit », il ne s'agit pas d'argent, mais d'une autorisation donnée à une unité administrative de « contracter des engagements financiers pour un projet déterminé ou un groupe de projets de même nature, jusqu'à concurrence du montant maximal autorisé » (art. 21, al. 3, LFC). En règle générale, des crédits d'engagement doivent être demandés lorsque l'exécution d'un projet entraîne des paiements au-delà de l'année budgétaire en cours, ce qui est généralement le cas pour l'acquisition de matériel d'armement. Il est expressément souligné que le crédit d'engagement ne permet pas d'effectuer des paiements. « Pour les paiements, il faut des crédits budgétaires (crédits de paiement) qui doivent être demandés chaque année dans le budget de l'armée et décidés par le Parlement ». En clair, cela signifie que pour pouvoir payer quelque chose - par exemple l'achat de matériel d'armement - des crédits budgétaires doivent être demandés, sur lesquels le Parlement se prononce chaque année lors de la session d'hiver pour l'année suivante. Il est donc évident qu'une motion qui oblige le Conseil fé-

déral à faire quelque chose ne peut pas déclencher un déblocage immédiat de fonds.

Les coûts d'exploitation comme générateur de coûts

Même si tous les conseillers nationaux de l'UDC et presque tout le centre avaient voté en décembre pour l'augmentation des dépenses de l'armée à un pour cent du PIB au 1er janvier 2030, l'armée aurait aujourd'hui un problème financier. Les programmes d'armement se déroulent presque sans exception sur plusieurs années. Pour pouvoir convenir de taux et de plans de paiement avec les fournisseurs, l'armée a besoin de perspectives financières prévisibles et crédibles. Depuis 2016, le Parlement accorde à l'armée, au début de chaque législature, un plafond de dépenses pour quatre ans. Celui-ci détermine les moyens financiers que l'armée doit recevoir au cours de cette période. Le plafond de dépenses actuel 2021-2024 s'élevait initialement à 21,1 milliards de francs. Il a toutefois été augmenté de 600 millions de francs à la lumière de la guerre en Ukraine. Si l'armée n'avait pas lancé de programme(s) d'armement pour 2023/2024, comme cela était prévu à l'origine après l'acquisition des F-35/Patriot, elle aurait perdu toute crédibilité. Sous la pression des attentes, les acquisitions ont donc été avancées ou relancées. Un plafond de dépenses est une directive de planification contraignante pour le Conseil fédéral, mais il ne libère pas non plus de moyens pour l'armée. La voie du crédit budgétaire annuel est obligatoire. Des exceptions seraient certes possibles, mais elles restent réservées à des cas imprévisibles comme Covid-19. L'argent accordé à l'armée par le biais des crédits budgétaires annuels doit lui permettre de couvrir ses dépenses, c'est-à-dire de payer les armements commandés, d'assurer son fonctionnement et de financer des projets de construction immobilier. Si, comme c'est le cas actuellement, les coûts d'exploitation augmentent de manière imprévue, il faut par la force des choses payer d'abord les factures les plus urgentes avec les moyens disponibles et reporter d'autres affaires aux années suivantes.

Si le frein à l'endettement exige des adaptations par rapport à la planification, même un plafond de dépenses autorisé est soumis à des programmes d'économie. Par rapport à l'ancienne planification intégrée des dépenses et des finances, l'armée dispose de moins de moyens que prévu: moins 286 millions en 2024; moins 522 millions en 2025; moins 796 millions en 2026. L'enjeu est de taille pour l'armée cette année. D'ici la fin de la première semaine de la session de printemps, le Conseil fédéral devrait transmettre au Parlement ces propositions pour les cré-

bits budgétaires 2025 avec leurs incidences financières, qui incluent également l'armée. Le plafond de dépenses 2025-2028 sera également présenté dans le cadre du message sur l'armée 2024, qui sera pour la première fois conçu comme un message sur les capacités. Lors de l'examen de ces messages au cours des sessions d'été et d'automne 2024, le Parlement pourra montrer qu'il prend au sérieux le renforcement de l'armée.

Conclusion: si l'on attend jusqu'après 2028 pour procéder à des investissements importants (remplacement du chars M109, ESSI, modernisation du Leo-2 etc.) il en résulte de fait un arrêt temporaire des Forces terrestres. Les délais d'acquisition et de livraison sont estimés de manière optimiste de sept à dix ans. Il est donc essentiel qu'un crédit d'engagement (et non une somme d'argent) soit accordé le plus rapidement possible à

partir de 2025. Ce n'est qu'ainsi qu'armasuisse pourra élaborer un plan d'acquisition avec les fournisseurs et prendre des engagements, notamment pour des livraisons qui auront lieu au début des années 2030.

Si les critiques argumentent qu'il n'est pas possible de voter un crédit d'engagement alors que l'argent disponible est insuffisant, je recommande de relire cette chronique.

Citation: «Promettre de l'argent, recevoir de l'argent et dépenser de l'argent sont des choses très différentes».

Dominik Knill, Président de la SSO

CALENDRIER DU TIR

Séances de tir au stand de tir de Bernex

- Samedi 23.03.2024 0800-1200 tir obligatoire, pas de tir en campagne, tir à prix pas de 300m
- Samedi 20.04.2024 0800-1200 tir obligatoire, pas de tir en campagne, tir à prix pas de 300m
- Samedi 18.05.2024 0800-1200 tir obligatoire, pas de tir en campagne, tir à prix, 300m Fraternelle de Bernex
- Samedi 08.06.2024 0800-1200 tir obligatoire, tir en campagne, tir à prix, 300m Pro Helvetia
- Mardi 09.07.2024 0900-1100 tir obligatoire, tir en campagne
- Samedi 27.07.2024 0800-1200 tir obligatoire, tir en campagne, tir à prix, 300m Pro Helvetia
- Mardi 13.08.2024 0900-1100 tir obligatoire, tir en campagne
- Samedi 24.08.2024 0800-1200 tir obligatoire, tir en campagne, tir à prix, 300m Fraternelle de Bernex
- Samedi 12.10.2024 0800-1200 tir à prix

Tir en campagne

- Jeudi 23.05.2024 1600-1930
- Samedi 25.05.2024 0800-1200 1400-1600

Tir international de l'Amitié

- Vendredi 06.09.2024 1000-1600 uniquement moniteurs
- Samedi 07.09.2024 0800-1700

Assemblée Générale de la Section de tir

- Jeudi 25.04.2024 1930

Tir découverte 2024

- Walther N°9 est un pistolet semi-automatique produit de 1921 à 1945 en calibre 6.35mm, chargeur de 6 coups. Des milliers de cette arme ont été livrés à la Wehrmacht pendant la guerre.

DISCOURS PRONONCÉ À L'OCCASION DE LA RESTAURATION DU 31 DÉCEMBRE 2023

Par le br Raynald DROZ, cdt PM

Mesdames et Messieurs, citoyens et habitants de Genève – civils, militaires de tous rangs – gens de passage, Mesdames et Messieurs, en vos titres, grades et fonctions. Quel beau moment rempli de solennité et de traditions.

Merci d'être présents c'est fantastique de pouvoir se retrouver à la veille du Réveillon dans ce très beau cadre avec vous les fidèles de la Restauration accompagnés d'autant de citoyennes et citoyens qui comprennent et qui soutiennent les valeurs et les traditions.

Traditions qui doivent être les flammes qui crépitent, réchauffent et motivent notre engagement et nos actes et non pas des cendres silencieuses, stériles et inutiles qui disparaissent au premier souffle créé par le doute, le désintérêt ou pire l'ignorance.

L'année qui s'achève a été compliquée et intense pour tout le monde. Difficile certes mais en même temps passionnante et enrichissante, car elle nous a obligé à sortir de notre zone de confort et ça c'est bien...et c'est nécessaire afin d'entraîner notre résilience et développer ce 6ème sens qui est nécessaire lors des situations dégradées.

L'année 2023 touche donc à sa fin. Encore une fois les jours et les mois ont défilés à grande vitesse avec un rythme nous obligeant à puiser dans nos réserves. Malgré cela, il nous reste encore quelques heures et c'est un honneur et un privilège d'être parmi vous ce soir, sur cette magnifique et symbolique Esplanade de la Treille pour commémorer avec classe et respect la fin de l'occupation de Genève par les troupes napoléoniennes et la restauration de la République.

Encore une histoire d'occupation et de liberté retrouvée, l'histoire rappelle mais malheureusement les peuples oublient.

On parle souvent de mémoire collective, mais j'ai l'impression que ce qui prime c'est l'oubli et la négligence au regard de ce que l'histoire nous explique et nous enseigne comme si le hasard allait forcément faire bien les choses.

Les événements que l'on commémore aujourd'hui doivent nous rassurer, car ils sont l'expression tangible de ce combat inscrit dans nos gènes d'être un peuple libre et souverain. D'être des femmes et des hommes conscients et fiers du privilège de vivre dans cette belle République et dans ce beau pays qu'est la Suisse.

Ces événements qui nous réunissent ce soir se déroulent comme vous le savez en 1798. Date à laquelle Genève est annexée par la France et devient le chef-lieu du département du Léman.

Une période qui peut être interprétée comme celle de l'humiliation, de la soumission et de la subordination. Mais certainement aussi la période où l'on construit ses objectifs, on rassemble et on organise les forces et on prépare la révolte pour regagner notre liberté qui est notre droit légitime et non pas la vengeance qui ne sert qu'à humilier et soulager nos égos.

Chaque situation difficile, pour autant qu'elle ne nous détruise pas, permet de se construire, de s'améliorer et de s'endurcir.

Grâce à la défaite de l'armée napoléonienne, Genève est libérée le 30 décembre 1813 par les troupes autrichiennes et le lendemain, après le retrait définitif du préfet Guillaume Capelle, un gouvernement dirigé par l'ancien syndic Ami Lullin proclame la restauration de la république de l'Ancien Régime.

Cependant, on est conscient que Genève ne peut plus former un État isolé et elle se tourne vers les anciens alliés suisses en demandant l'entrée de la république dans la Confédération suisse.

Le 1er juin 1814, les troupes suisses des contingents fribourgeois et soleurois débarquent au Port Noir à Genève, puis, en juillet, commencent les négociations pour l'entrée de Genève dans la Confédération qui sera entérinée le 19 mai 1815, grâce, notamment, à l'influence exercée par le Tsar de l'Empire Russe Alexandre I, au Congrès de Vienne de 1815, au cours duquel la Russie a défendu l'indépendance et la neutralité de la Suisse.

Encore une fois l'histoire montre que les ennemis d'aujourd'hui ont été nos alliés ou du moins des appuis, il y a un peu plus de 200 ans. Cela peut nous rassurer et peut être qu'un nouveau cycle d'histoire permettra à nouveau ces collaborations même si aujourd'hui, elles ne sont pas envisageables au vu de l'actualité sanglante en Ukraine.

Il est très important de prendre le temps d'un soir pour ne pas oublier que nos racines et nos valeurs sont le résultat de notre histoire locale, régionale et nationale. Nous avons toujours construit avec les autres et nous continuerons à le faire. La Genève internationale est le meilleur exemple de ces valeurs qui nous ont forgés et qui continuent à le faire. N'oublions pas cela

afin que cette exclusivité reste notre privilège, dans les négociations et dans la résolution des conflits.

Malgré cette ouverture et cette responsabilité, nous devons être capables de défendre ces libertés et cette autonomie tout seuls ou en alliances.

Au-delà de la discussion parfois surréaliste sur la Neutralité, il est de notre devoir et de notre responsabilité de marteler sans cesse notre intention de ne pas nous mêler aux guerres. Par contre, nous avons l'obligation d'être préparés à la défense de notre territoire avec détermination et sans concession. Il ne peut y avoir d'amateurisme ou de variantes. Dans ce domaine c'est comme pour une maladie, il faut un spécialiste en qui on peut faire confiance.

Cela est de la responsabilité de l'Armée, c'est notre responsabilité et ça tombe bien car nous en sommes capables.

Bien sûr cela doit se faire en étroite collaboration avec les autorités civiles et les autres forces disponibles que cela soit les polices, la protection de la population et bien sûr les entreprises de sécurité privées qui sont devenues indispensables à garantir ce socle sécuritaire extrêmement dense et complexe.

Alors faisons attention à notre cohésion nationale elle est en même temps le carburant et le ciment. Assurons chacune et chacune dans son rôle que notre pays, ses valeurs et ce qu'elle peut offrir de plus beau et de plus noble soit mis sur le devant. Arrêtons de gémir pour chaque épine dans le pied et occupons-nous des vrais problèmes, ceux qui restent et qui empirent, ceux qui affaiblissent et ceux qui nous menacent.

Il faut augmenter la résilience par les actes et par l'exemple. La sécurité est une responsabilité globale, commune, elle se partage et elle se cultive. Elle n'est jamais acquise, comme un par-

tenaire, une épouse ou un mari, ça demande chaque jour de l'attention.

Il ne faut pas de «Gäng wie Gäng» ou de la routine, il ne faut pas croire que le «on a toujours fait comme ça, sera suffisant». Il faut de la surprise, de l'énergie, une approche critique et toujours se remettre en cause avec l'humilité des grands champions qui ont comme plus grand adversaire leur propre reflet.

Il faut se souvenir, surtout durant ces fêtes de fin d'année, mais pas seulement, d'aider les plus démunis et ceux qui doutent afin que ceux-ci puissent s'adapter aux crises en cours et à venir.

Car pour vouloir et pouvoir défendre quelque chose ou quelqu'un, il faut l'aimer et l'apprécier. Je pense que vous êtes d'accord pour dire que personne n'engagerait sa vie pour quelque chose de commun, de peu attractif et qui n'a pas de valeur.

Alors soyons dignes et fiers de ce que nous sommes, de notre indépendance et notre démocratie, de notre appartenance et de notre identité. Et n'oublions pas, aujourd'hui comme hier, qu'en solitaire, personne n'a jamais rien bâti de grand ni de durable.

Mesdames et Messieurs, je vous adresse mes meilleurs vœux pour une année qui va certainement nous challenger, mais nous sommes prêts pour les défis à venir, sans peur!

Vive la République, vive la Suisse et vive notre Armée et chacune et chacun de ses femmes et hommes qui l'animent et qui assurent jour après jour les missions en cours et se préparent à celles qui vont arriver.

Merci de votre attention, j'ai terminé!

